



N° 4490
Reçue le 14.06.2021
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 15.06.2021

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 14 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Sécurité intérieure** au sujet de **l'évolution des effectifs de la Police grand-ducale**.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, la police d'État et la gendarmerie grand-ducale sont réunies en une seule institution, la Police grand-ducale. Depuis sa création, la Police grand-ducale assume une panoplie de missions dans des contextes d'intervention complexes et variés. Ceci dans un pays qui a connu un essor démographique fulgurant, avec une population résidente qui a augmenté de 44% entre 2001 et 2021. Pour remplir ses missions, la Police grand-ducale dépend des ressources matérielles et humaines mises à sa disposition ainsi que d'une organisation efficace de ses effectifs.

Dans ce contexte, j'aimerais demander les renseignements suivants à Monsieur le Ministre :

1. **Comment le corps policier a-t-il évolué depuis la fusion de la police d'État et de la gendarmerie grand-ducale ?**
2. **Quels étaient les objectifs de recrutement pour les cadres policier et civil depuis 2000 ? Dans quelle mesure ces objectifs ont-ils été atteints ?**
3. **Quels sont les défis actuels en termes de recrutement ? Quelles sont les perspectives de recrutement à moyen terme ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Stéphanie Empain
Députée



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité intérieure

A
Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le **09 JUL. 2021**

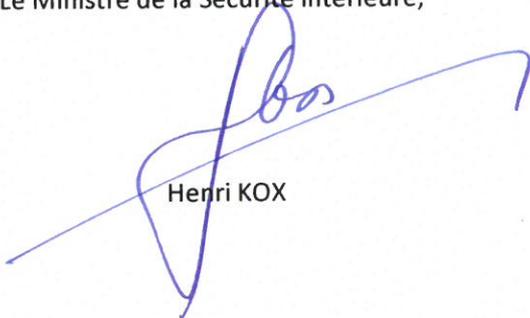
**Objet : Question parlementaire n°4490 du 14 juin 2021 de Madame la Députée Stéphanie Empain
concernant l'évolution des effectifs de la Police grand-ducale**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous
rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,



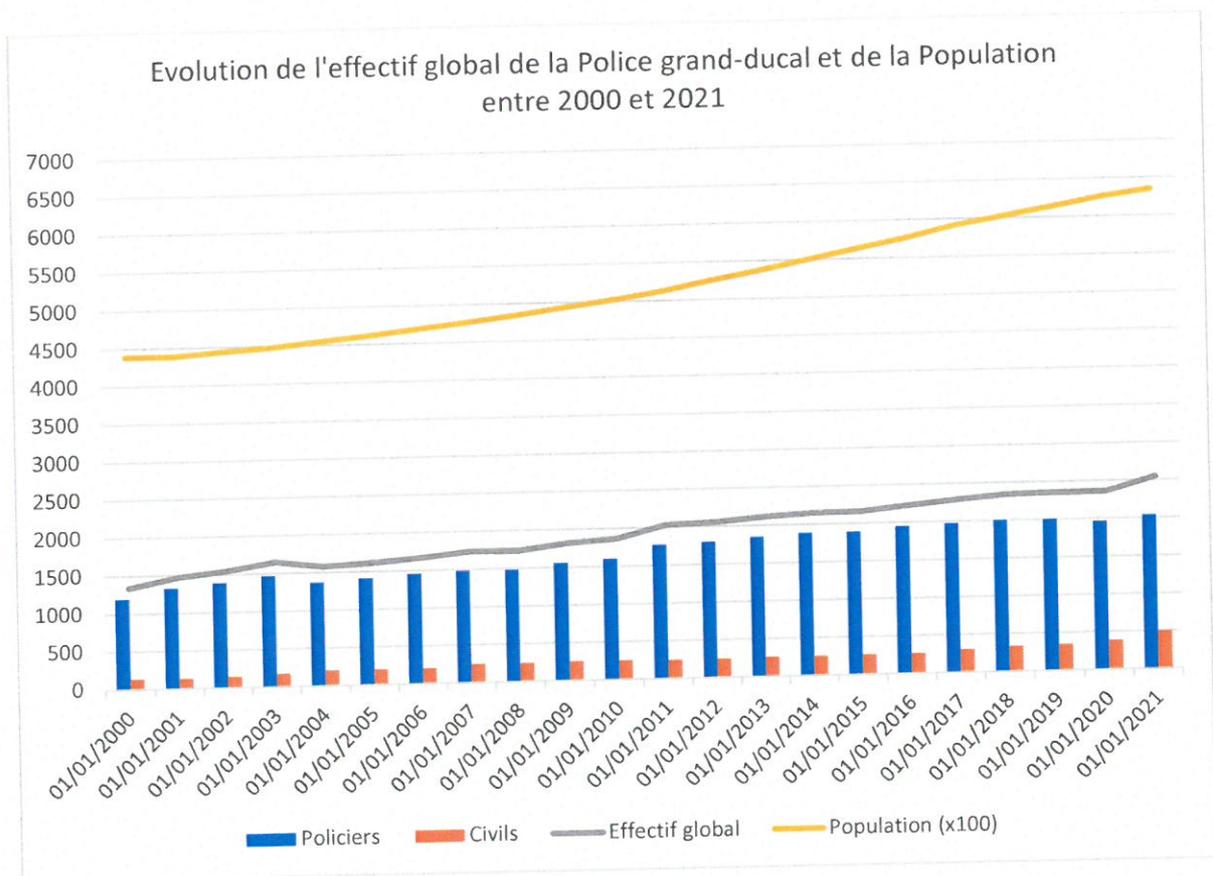
Henri KOX

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure Henri Kox à la question parlementaire n°4490 du 14 juin 2021 de Madame la Députée Stéphanie Empain concernant l'évolution des effectifs de la Police grand-ducale

Ad question 1 :

En 2000, après la fusion de la Police et de la Gendarmerie, la Police grand-ducale comptait un effectif global de 1.335 personnes, dont 139 personnes du cadre civil et 1.196 personnes du cadre policier. En date du 1^{er} janvier 2021, la Police grand-ducale disposait d'un effectif global de 2.542 personnes, dont 504 personnes du cadre civil et 2.038 du cadre policier.

Il convient d'analyser ces chiffres à la lumière de l'évolution de la population résidente et de la présence réelle quotidienne de personnes sur le territoire luxembourgeois. Il convient par ailleurs de noter que les missions confiées à la Police au fil des années sont devenues de plus en plus nombreuses et complexes.



Ad questions 2 et 3 :

La loi organique du 31 mai 1999 portant création d'un corps de police grand-ducale et d'une inspection générale de la police (abrogée entretemps) plafonnait les effectifs des différentes carrières du cadre policier et du cadre civil. Ainsi, l'objectif du recrutement visait à atteindre ces maxima autorisés et une augmentation de l'effectif des différentes carrières requérait une modification législative.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale, ce plafonnement de l'effectif a été levé et un plan de recrutement extraordinaire ambitieux a été décidé par le gouvernement en 2019 prévoyant un renforcement net sur 3 à 4 années de 607 personnes dans le cadre policier et de 240 personnes dans les carrières civiles. Le recrutement renforcé de personnel civil a débuté en 2020. Pour le recrutement extraordinaire des carrières policières, la campagne de recrutement a eu lieu en fin 2020 / début 2021 et la première vague de stagiaires a commencé sa formation professionnelle en mai 2021. Ce plan ambitieux détermine les objectifs de recrutement et les perspectives à moyen terme.

Les défis actuels en termes de recrutement sont de maintenir la qualité de la formation professionnelle pour ce nombre élevé de fonctionnaires-stagiaires et de réussir leur intégration dans la Police pendant leur temps de stage.